

THE HONOURABLE MADAM JUSTICE
C. ADÈLE KENT



CALGARY COURTS CENTRE
SUITE 2401 - N
601 - 5TH STREET S.W.
CALGARY, ALBERTA T2P 5P7

PH (403) 297-4500
FAX (403) 297-8625

COURT OF QUEEN'S BENCH OF ALBERTA
COUR DU BANC DE LA REINE DE L'ALBERTA

Mercredi, 19 Octobre 2011

Me Gérard Lévesque
414-1800 Rue 14a Street S.W. / S.O.
Calgary, AB
T2T 6K3

Me Lévesque,

Je vous remercie de votre lettre concernant l'utilisation du français dans les procédures de divorce en Alberta. J'ai fait parvenir une copie de votre lettre à madame la juge Veit à Edmonton, soit le chef du Comité de la politique française à la Cour du Banc de la Reine.

Personnellement, je suis d'accord avec vous et j'appuie la position générale de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), à savoir, que les formulaires ayant trait aux causes de divorce devraient être disponibles en version française ou sous format bilingue en Alberta.

Selon moi, le fait de standardiser ces formulaires a beaucoup de sens; il s'agit d'une mesure qui aurait non seulement l'effet de promouvoir l'accès à la justice, mais aussi d'améliorer l'administration de la justice dans la province.

Je vous félicite de l'initiative que vous aviez prise en vous servant de vos compétences en matière de traduction, afin de traduire les formulaires requis pour la cause d'Allaire et Frapet. Toutefois, comme vous l'avez exprimé dans votre lettre, cela n'est pas une solution efficace, ni pour les justiciables, ni pour les avocats, les greffes de la Cour et la magistrature.

Je propose donc que nous invitions madame la juge Veit à participer à cette discussion, afin de déterminer si l'initiative que vous proposez, c'est-à-dire l'élaboration des versions bilingues des formulaires ayant trait aux causes de divorce, est une sur laquelle le banc et le barreau pourront collaborer.

Veillez accepter, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C.A. Kent', written over a horizontal line.

Honorable C.A. Kent, juge

cc: Justice J. B. Veit